



DIRECTION ACHATS  
N° 03/D/DA/2019

## DECISION

### ANNULATION D'UNE PROCEDURE D'APPEL D'OFFRES

Vu le Règlement des Achats de Bank Al-Maghrib, notamment ses articles 37 et 46 ;

Considérant la procédure en cours de passation de l'appel d'offres n° 12/DA/2019 « *Confection et fourniture des tenues de travail pour les agents de Bank Al-Maghrib* » ;

Considérant le règlement de consultation de l'appel d'offres précité, notamment son article 12 qui prévoit que seules les offres techniques des concurrents admis à l'issue de l'examen des échantillons, feront l'objet d'examen ;

Considérant l'ouverture des plis contenant les offres techniques des concurrents, par la commission technique au lieu de la commission d'appel d'offres, et préalablement à l'examen des échantillons remis ;

Considérant les conclusions du procès-verbal du 05 avril 2019, établi par la commission d'appel d'offres, proposant d'annuler la procédure de passation pour les Lots 1 et 2 ;

Le Responsable de la Direction Achats, en vertu des pouvoirs qui lui sont attribués, décide d'annuler l'appel d'offres n° 12/DA/2019 « *Confection et fourniture des tenues de travail pour les agents de Bank Al-Maghrib* », pour vice de procédure.

Rabat, le 08 avril 2019

Madame Badrelboudour RHOU  
Responsable de la Direction Achats